

## Les douze travaux de Jean-Bernard Métais

Les jardins du château de Poncé-sur-le-Loir accueilleront, jusqu'au 25 octobre, douze œuvres de l'artiste sarthois. Ses Chambres sensorielles sont une invitation à la méditation et à la flânerie.

Les jardins du château de Poncé accueilleront, jusqu'au cœur de l'automne, un ensemble de statues de l'artiste sarthois Jean-Bernard Métais. Arrivées de Bruxelles par une chaleur de grande moisson, elles ont pris place dans le parc « à la française » qui s'étire au pied du coteau. « Nous les avons installées au centre des carrés de pelouse bordés de buis, comme si elles étaient, chacune, sur leur petite scène, explique le sculpteur, avec un franc sourire. Pour moi, c'est un orchestre dont chaque membre joue son propre air de musique. »

### La magie d'un noir lumineux

Après une longue campagne en France et en Belgique, de Saint-Germain-des-Prés à la Galerie de la reine, via celle de La Forest Divonne, les Chambres sensorielles passeront leurs vacances à Poncé-sur-le-Loir. Elles sont douze à avoir fait le déplacement.

Douze comme les apôtres, les mois de l'année ou les dieux de l'Olympe : chacun y verra son signe. « Elles ont quelque chose des moai de l'île de Pâques », avance Guy de Malherbe, artiste et propriétaire du château.

Toutes les sculptures du groupe sont faites de métal noir perforé, provenant des chantiers navals de Nantes et taillé au laser en Allemagne, selon les plans millimétrés de Jean-Bernard Métais. Elles portent un nom à consonance japonaise ou grecque et sont inspirées de la mythologie et de la littérature. Ce qui n'est pas surprenant car, ici, chaque pièce est une figure de style : une sorte d'allégorie de l'oxymore, cette « ingénieuse alliance de mots contradictoires ».

Dans son atelier de Courdemanche, à un jet de pierre de Poncé, le sculpteur travaille donc sur l'ombre lumineuse, l'opacité transparente, l'imposante légèreté... « Certains pensent qu'un arbre obstrue la lumière. Je ne suis pas de cet avis. Regardez, reprend l'artiste en désignant les hautes branches d'un tilleul. Elle filtre de partout. Elle étincelle dans son feuillage. » Et voilà posé le principe des Chambres sensorielles.

### Une autre façon de voir le monde

En proposant de voir le monde d'une autre manière à travers elles, les sculptures de Jean-Bernard Métais sont une invitation au « véritable



Jean-Bernard Métais a installé douze Chambres sensorielles dans le jardin du château de Poncé. Une exposition à ciel ouvert, à découvrir jusqu'au 25 octobre.

PHOTO : OUEST-FRANCE

voyage de découverte » tel que le concevait Marcel Proust. Pas besoin de nouveaux paysages donc, les Chambres sensorielles offrent le décalage nécessaire à l'évasion. Elles sont ce « pas de côté » qui change la perception et bouscule les certitudes.

Mais le parcours de Poncé n'impose rien. Libre à chacun de se contenter d'apprécier, à distance, la géométrie ludique de ces « fragments d'ombres détachées », ou bien de jouer avec eux.

Car, à travers ces statues percées de milliers de petits trous, l'environnement change d'aspect, en fonction de la distance. À quelques pas, l'œuvre habillera simplement la terrasse Caroline d'une jolie résille noire. Plus près d'elle, le paysage devient un joli tableau pointilliste. Collé aux trous de sa peau métallique, le château apparaîtra tout entier dans un médaillon.

### Un parcours pour prendre son temps

Connu dans le monde entier, Jean-Bernard Métais est issu d'une vieille famille des champs dont les racines sarthoises remontent, au moins, à 1540. En viticulteur avisé, il connaît le

rythme des saisons et les vertus de la patience. C'est peut-être pour cela que son œuvre monumentale (dans tous les sens du terme), éparpillée sur toute la planète, a quelque chose des vanités des maîtres d'antan. Comme elles, elles sont une réflexion sur le temps qui passe, la vie qui s'écoule, la trace qu'on laisse.

Les Chambres sensorielles « ne sont pas des sculptures d'humeur », confesse leur créateur. Comme la vigne des coteaux du pays, elles ont pris le temps de mûrir, sur le papier, en centaines de croquis préparatoires dont plusieurs sont exposés dans les communs du château.

Ce temps qu'elles ont pris, elles l'offrent aujourd'hui aux visiteurs, le temps d'une flânerie, un instant de douceur. À savourer tout l'été à Poncé.

Olivier RENAULT.

**Château de Poncé-sur-le-Loir**, exposition du 27 juin au 25 octobre. Ouverture les week-ends, de 14 h à 18 h. Les 11, 12, 13 et 14 juillet, ouverture exceptionnelle de 14 h à 18 h. Du 16 juillet au 16 août, ouverture jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Du 22 août au 25 octo-

## Hervé Daviau, nouveau patron des forêts

Le nouveau responsable de l'Office national des forêts de l'unité territoriale Sarthe-Mayenne prend ses marques

Promu par l'Office national des forêts (ONF) le 2 juin, Hervé Daviau est en phase de découverte du territoire forestier de Mayenne et de Sarthe dont il est en charge. L'essentielle de son activité en Sarthe va se concentrer par la gestion de trois pôles forestiers importants : Bercé, Perseigne et Sillé-le-Guillaume, auxquels s'ajoutent des massifs gérés par des collectivités.

À 54 ans, cet originaire de Touraine est le nouveau responsable de l'unité territoriale Sarthe-Mayenne pour l'agence territoriale ONF Pays de la Loire. Il succède à Joël Linte, nommé en forêt de Retz en tant que responsable de l'Unité territoriale de Villers-Cotterêts (dans l'Aisne).

### Douze agents

« Mon premier poste pour l'ONF était en 1996 dans le nord du Cantal. Quatre ans plus tard, j'arrivais à l'agence d'Alençon, en charge de missions d'environnement. Puis, je suis passé responsable de bureau d'études, puis responsable du service environnement et accueil du public. Ces quatre dernières années, j'avais la responsabilité des travaux et de la chasse sur trois départements. »

Hervé Daviau résume bien ses nouvelles fonctions « Je suis l'interface entre la politique menée par l'ONF et les prérogatives de terrain. » Il est à la tête de douze agents techniciens et



Hervé Daviau. PHOTO : OUEST-FRANCE

sa mission première n'est autre que le management auquel s'ajoute le pilotage des activités forestières. « La notion d'équipe est essentielle dans mes fonctions et j'ai la chance d'être entouré d'agents très autonomes et compétents. Après cette phase de découverte, ce sont les partenaires et élus que je compte rencontrer en septembre. »

« Les forêts font pleinement partie de notre territoire. Cette période de confinement a montré son importance. Lors du premier déconfinement, les forêts ont été envahies par un public en attente d'espace forestier. »

Hervé Daviau est basé au nouveau pôle administratif du boulevard Paixhans, au Mans.

## Faits divers

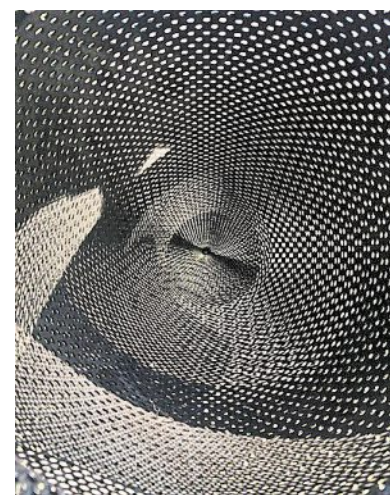
### Feu dans un champ à Saint-Vincent-des-Prés

C'est de saison des feux de chaume. Alors que les agriculteurs fauchent les céréales, les feux de chaume – la tige de la céréale – ne sont pas rares quand il fait beau et chaud. L'incendie s'est produit mardi, à 15 h 19, à

Saint-Vincent-des-Prés, au lieu-dit La-Plainnière. Au total, les flammes ont embrasé un hectare et demi, mobilisant différents engins des sapeurs-pompiers de Mamers et Marolles-les-Braults.

## Acteurs des loisirs et du tourisme

Animations, ateliers, parcs, musées, expositions, visites, excursions, sports... Annoncez gratuitement tout l'été vos événements estivaux en vous inscrivant sur [www.infolocale.fr](http://www.infolocale.fr) : une annonce gratuite dans les pages locales des journaux du groupe Ouest-France, sur ses agendas web et ceux de ses partenaires. Profitez-en !



Dans le ventre d'une Chambre sensorielle.

PHOTO : OUEST-FRANCE

bre : ouverture les week-ends de 14 h à 18 h. Tarifs (visite du château et de l'exposition) : 6,50 €. Groupe au-delà de 10 personnes : 4,50 € (ajouter 1,50 € si visite commentée). Enfant jusqu'à 12 ans, chômeur : gratuit. <https://www.chateaudeponce.com/>

## Condamné pour agression sexuelle sur mineure

**Justice.** Un homme de 29 ans a été condamné pour agression sexuelle sur sa petite-cousine, âgée de 9 ans, pour les faits les plus anciens.

Lundi, le tribunal correctionnel du Mans a condamné un homme de 29 ans pour des agressions sexuelles commises sur sa petite-cousine, alors âgée de 9 à 13 ans. Les caresses tendancieuses se produisaient chez la grand-mère du prévenu, dans l'ouest de la Sarthe, entre 2015 et 2019. Le jeune homme menaçait de se suicider si la fillette s'avisait de parler. Celle-ci a néanmoins fini par se confier. Une plainte a été déposée par ses parents, en juillet 2019. Le mis en cause, décrit comme « immature », isolé sur le plan social et pourvu

d'une image dégradée de lui-même par l'expert psychiatre, était jugé lundi 6 juillet par le tribunal correctionnel du Mans.

Se défendant sans avocat, le jeune homme a expliqué avoir développé des sentiments amoureux pour sa petite-cousine. « Je pensais lui faire plaisir », affirme-t-il, se défendant de la considérer « comme un objet ».

M<sup>e</sup> Braud, avocate de la partie civile, fait part du traumatisme psychologique ressenti par la jeune plaignante. « Elle n'arrivait pas à protester, elle était comme étouffée. Elle a fait

une crise en classe ». Une somme de 10 000 € est sollicitée en réparation du préjudice moral, tandis que la procureure de la République requiert huit mois d'emprisonnement avec sursis probatoire. Un réquisitoire suivi par le tribunal. Le prévenu est en outre condamné à verser 5 800 € de dommages et intérêt à la partie civile. Il lui est fait interdiction d'entrer en contact avec la victime, et d'exercer une activité en lien avec les mineurs pour une durée de dix ans.

## Vol dans un magasin : un homme condamné

**Justice.** Un homme de 44 ans a été condamné pour vol dans un magasin, par le tribunal correctionnel.

Dimanche 27 octobre 2019, en fin de matinée. Vers 11 h 15, deux individus se rendent dans le magasin Babou, en zone nord du Mans. Ils s'enferment aussitôt dans les cabines d'essayage, et remplissent deux valises de vêtements.

Le manège n'échappe pas au vigile, qui se poste à la sortie du magasin, prêt à les intercepter. Leur forfait accompli, les deux individus s'enfuient en courant vers le parking, valises à la main. L'agent de sécurité parvient à appréhender un des deux hommes. Ce dernier se débat par des coups de pied, puis lui aurait reproché de « travailler pour les Blancs ». Il brise la radio du vigile et rejoint son comparse à bord d'une voiture, avant de prendre la fuite.

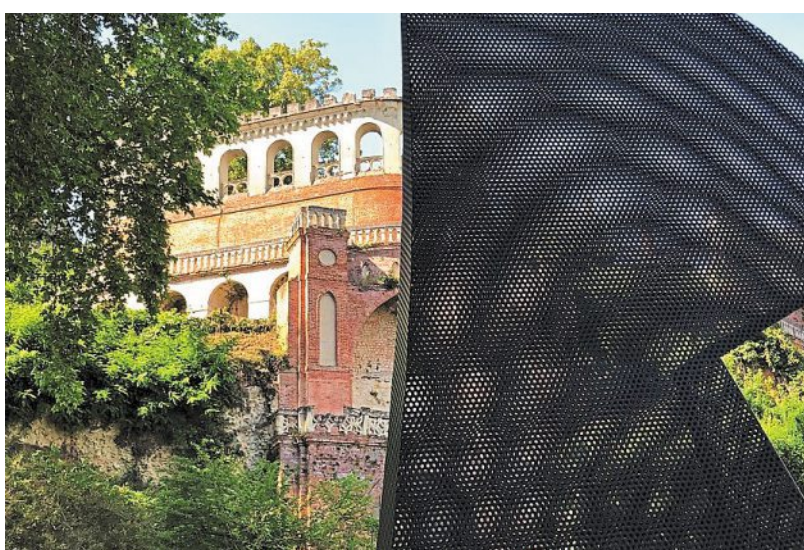
L'équipée sera interpellée en centre-ville du Mans, peu après les faits. À bord du véhicule, les policiers découvrent un joint posé sur le tableau de bord, ainsi qu'un couteau dans le vide-poches. À l'arrière du véhicule sont entreposées les valises, pleines de vêtements volés, ainsi que deux bouteilles de champagne.

Le passager de la voiture, un homme âgé de 44 ans, neuf mentions au casier judiciaire, comparait lundi après-midi devant le tribunal correctionnel du Mans. Son camarade a, depuis les faits, regagné l'Afrique.

Le quadragénaire, qui paraphe ses documents d'un « Jésus Christ », nie s'être rendu chez Babou dans l'intention de commettre un vol. Une version à laquelle ne croit pas le ministè-

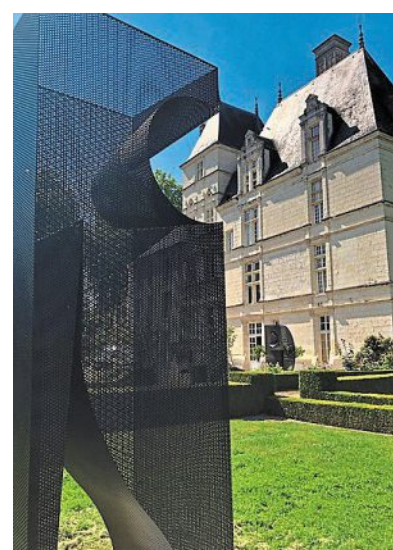
re public, qui dénonce un « pillage en bonne et due forme ».

Concernant l'épisode de violence contre le vigile, le prévenu estime avoir agi en légitime défense, après ce qu'il a considéré comme une agression. « Mon client a subi une expérience traumatisante », réplique M<sup>e</sup> Proust, avocat du vigile. En défense, M<sup>e</sup> Mazel souligne la volonté d'insertion de son client, en situation irrégulière sur le sol français. À l'issue de l'audience, le prévenu écope de 280 heures de travail d'intérêt général. Il devra indemniser l'agent de sécurité de son préjudice moral et matériel. Son comparse est, pour sa part, condamné à quatre mois de prison avec sursis.



Un bas résille au pied de la terrasse Caroline.

PHOTO : OUEST-FRANCE



Jeu de formes au jardin.

PHOTO : OUEST-FRANCE

## Une station à hydrogène inaugurée aujourd'hui au Mans

Page 3

## Alimentation et santé : des études à mener

Page 7

## Apprentis : « Continuer à former malgré la crise »

Page 6



# RECYCLAGE

**OUVERT AUX PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS**

- DEEE • Batteries, métaux, ferrailles • Centre VHU agréé
- Mise à disposition de bennes • Enlèvement sur place selon quantité

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
du lundi au vendredi 8h - 12h / 14h - 17h

**49, av. P. Piffault - ZI Sud (en face de Calberson) - LE MANS - [www.facebook.com/gdelemans72](http://www.facebook.com/gdelemans72) - 02 43 84 65 80**

OUVERT  
TOUT  
L'ÉTÉ

Règlement comptant !